



GCE TAPESCRIPT

SUMMER 2016

**FRENCH - FN2
1192/01**

INTRODUCTION

This marking scheme was used by WJEC for the 2016 examination. It was finalised after detailed discussion at examiners' conferences by all the examiners involved in the assessment. The conference was held shortly after the paper was taken so that reference could be made to the full range of candidates' responses, with photocopied scripts forming the basis of discussion. The aim of the conference was to ensure that the marking scheme was interpreted and applied in the same way by all examiners.

It is hoped that this information will be of assistance to centres but it is recognised at the same time that, without the benefit of participation in the examiners' conference, teachers may have different views on certain matters of detail or interpretation.

WJEC regrets that it cannot enter into any discussion or correspondence about this marking scheme.

GCE FRENCH FN2

SUMMER 2016 TAPESCRIPT

Q.1 PREMIÈRE PARTIE

Interviewer : Madame Castagni, directrice de « Pour une Planète sans Frontières », pouvez-vous nous parler de votre organisation ?

Madame Castagni : Bien sûrvoici notre bande annonce :

Speaker : *« Vous désirez que vos enfants apprennent une langue étrangère en compagnie d'une jeune personne d'une culture différente ?
Vous recherchez un mode de garde flexible, qui puisse s'adapter à votre vie professionnelle ?
Vous souhaitez accueillir une jeune personne au-pair pour avoir de l'aide dans la garde de vos enfants ? N'hésitez pas à nous contacter ! »*

Madame Castagni : « Pour une Planète sans Frontières » travaille pour vous trouver une jeune fille ou un jeune homme au-pair qui prendra soin de vos enfants tout en partageant votre vie de famille. Nous sommes spécialisés dans les placements sur la France entière : grandes villes, petites villes et villages de France et nous pouvons vous proposer des jeunes au-pair tout au long de l'année.

Interviewer : Alors, Mme Castagni, pouvez-vous nous expliquer les conditions à remplir par les familles ?

Madame Castagni : Oui, pour les séjours supérieurs à 3 mois, la famille doit mettre à la disposition de l'au-pair une chambre individuelle confortable. Il faut aussi mettre un véhicule à la disposition de l'au-pair si vous habitez une localité qui n'est pas desservie régulièrement par les transports en commun.

Interviewer : Et le salaire et les études ?

Madame Castagni : On lui donnera de l'argent de poche : minimum 75 euros par semaine pour un poste au-pair de 25h par semaine. En plus, la famille doit laisser l'au-pair suivre 10h de cours de langue française par semaine en journée dans une école de langues.

Interviewer : Les au-pairs, peuvent-ils choisir où aller ?

Madame Castagni : Non, tous les candidats que nous avons sélectionnés sont motivés pour vivre dans les grandes villes et dans des petits villages aussi.

Interviewer : Il y a d'autres conditions ?

Madame Castagni : Les jeunes filles ou les jeunes hommes au-pair sont aussi originaires de cultures où le sens de la famille est très important, ce qui leur permettra de s'intégrer rapidement à la famille.

Q.2 DEUXIÈME PARTIE

Interviewer : Et le travail à faire ?

Madame Castagni : Le travail d'un au-pair consiste en premier lieu à garder des enfants : jeux, bain, préparation des repas, sorties d'école, aide aux devoirs, enseignement de sa langue maternelle.
En deuxième lieu l'au-pair doit participer aux tâches ménagères, telles que laver et repasser le linge des enfants, rangement de leur chambre.
Il existe aussi une autre possibilité :
notre formule « Au-Pair Plus » : 35 heures de travail par semaine, et en plus, 1 à 2 baby-sittings le soir pour les candidats âgés d'au moins 21 ans.